

FICHE DE RÉ-ADHÉSION **2015**

IMPORTANT

VOUS DEVEZ VOUS SERVIR DE CETTE FICHE UNIQUEMENT SI VOUS ÊTES DÉJÀ ADHÉRENT DE SEL'IDAIRE ET QUE LA FICHE EST CRÉÉE DANS LE SITE INTERNET

A imprimer et retourner à :

SEL'idaire

91 rue Saint François

37520 LA RICHE

Comment ça fonctionne :

1- vous (ou votre correspondant) devez visiter et si besoin mettre à jour votre fiche SEL sur le site internet : <http://www.selidaire.fr>

2- imprimer votre fiche SEL (faire fichier / imprimer sur votre navigateur)

3 -

Information Générale

Nom de l'unité d'échange :

Nombre d'adhérents au SEL :

(afin de calculer le montant de l'adhésion)

Notre cotisation pour un montant de :

€ (soit 0.15€ par adhérent avec un minimum de 7.50)

ou

unités (soit 10 unités/adhérent pour les SEL n'ayant pas

d'euros)

(ou adhérents à la coordination île de France)

(saisir vous même votre échange sur le site merci)

Si paiement par chèque :

Nom de la banque :

Numéro du chèque :

Nous demandons aux SEL cotisants une participation facultative en unités permettant d'attribuer annuellement un dédommagement aux personnes activement impliquées au sein de SEL'idaire" (5 unit/adh)

Notre SEL verse unités pour dédommager les bénévoles de SEL'idaire.

☐ Notre correspondant SEL'idaire reconnaît avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement intérieur, avoir lu et approuvé la charte Esprit de Sel (consultables sur le site <http://www.selidaire.fr>)

4 -

Assurance Groupe

(Pour les SEL cotisant à SEL'idaire et déclarés en préfecture).

☐ Nous demandons la souscription à l'assurance.

Pour 2015, la date limite de souscription est arrêtée au 31 décembre 2014 (pour une assurance valable du 1er avril 2015 au 31 mars 2016).

Cette assurance groupe ne concerne pas les Sel adhérents à la coordination Ile de France.

Après le 31 décembre 2014, contactez le secrétariat de SEL'idaire : secretariat@selidaire.fr si vous voulez bénéficier de l'assurance-relais.

Hébergement Web des SEL adhérents à SEL'idaire

☒ Notre SEL souhaite héberger son site internet propre sur le serveur de SEL'idaire

Installation d'un site internet clé en main Community Forge

☒ Notre SEL souhaite bénéficier de l'installation d'un site internet clé en main

Nom et Prénom du responsable internet de votre Sel :

Adresse courriel du responsable internet :

Téléphone (fixe de préférence) :

☐ Vous acceptez les conditions générales disponibles [en cliquant ici](#)

5 -

Règlement des SEL adhérents pour les services proposés par SEL'idaire

(assurance-groupe, hébergement web, site clé en main)

☐ Package pour association déclarée en préfecture :

nous réglons la somme de : € (soit 0.50€ par adhérent chèque à l'ordre de SEL'idaire)

ou

☐ Package partiel (tout sauf assurance) pour une association non déclarée en préfecture

nous réglons unités (soit 20 unités par adhérent) ou € (soit 0.25€ par adhérent chèque à l'ordre de SEL'idaire).

ou

☐ Package partiel pour un SEL adhérent à la Coordination Île-de-France

nous réglons unités (soit 20 unités par adhérent).

ou

☐ Notre SEL n'a souscrit aucun des services proposés par SEL'idaire.

Païement par chèque :

Nom de la banque : Numéro du chèque :

Sont publiques les données suivantes : nom du SEL, adresse courrier du SEL, URL du site, adresse courriel du SEL, numéro de téléphone du SEL.

Conformément à la loi 78.17 du 06/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Nous vous invitons pour cela à écrire au secrétariat de l'association : secretariat@selidaire.fr.

La suite de l'adhésion : dès réception du courrier, nous validerons les informations sur notre site et vous recevrez un reçu.

Merci pour votre ré-adhésion.